

Questions orales

Mlle McDonald: Ce n'était pas là la question.

M. Waddell: Je vais reformuler ma question. Pourrait-il un jour y avoir un autre Programme énergétique national comme celui qui, même s'il a été critiqué, a permis aux automobilistes canadiens d'économiser des milliards de dollars? Ne me parlez pas des sociétés pétrolières. En cas de crise énergétique, le gouvernement fédéral sera-t-il capable de mettre en oeuvre un programme énergétique national qui, comme le précédent, permettrait d'établir un prix différent au Canada pour les consommateurs canadiens?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'espère que nous n'aurons plus jamais de programme énergétique national comme celui que nous avons connu.

Le député a parlé des économies réalisées par les automobilistes du Canada. Il n'a cependant pas parlé de ce qu'a coûté l'assurance-chômage pour tous les travailleurs de l'Ouest qui ont perdu leur emploi à cause du programme énergétique national, ni des gens qui ont perdu leurs maisons et leurs entreprises. Il n'a pas dit un mot au sujet de ces pertes.

LE PROJET DE LOI SUR L'EAU

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je m'adresse au vice-premier ministre. Pas plus tard qu'en 1985, le premier ministre du Canada répondait à un interviewer de la revue *Fortune* au sujet d'exportations canadiennes d'eau: «Pourquoi pas si c'est économiquement souhaitable?» Hier, la ministre des Communications a annoncé à l'extérieur de la Chambre qu'une mesure législative sur la politique fédérale de l'eau serait présentée. Le vice-premier ministre laisse entendre aujourd'hui que cette mesure est très avancée. Voulez-vous nous dire alors quand elle sera présentée à la Chambre?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, ce qui a été dit aujourd'hui et hier n'a absolument rien de neuf. On peut le lire dans l'exposé de politique sur l'eau de novembre 1987, à la page 24. Le député ferait bien de le lire.

Il est vrai que les dispositions législatives et les règlements nécessaires à l'application de la politique fédérale sur l'eau sont très avancés. Dès le retour du ministre de l'Environnement, je lui demanderai quand la politique pourra être présentée. Les travaux là-dessus vont aussi bon train que dans de nombreux autres domaines importants, que ce soit la garde des enfants, la réforme fiscale, la politique sur la radiodiffusion, les films, la vidéo ou les transports. Tous ces travaux se font avec la même application.

M. Caccia: Nous ne le saurons pas de sitôt, à en juger par l'assiduité du ministre de l'Environnement.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député est un parlementaire de longue expérience qui a servi la Chambre avec distinction. Il sait que

sa remarque est déplacée. Aurait-il l'obligeance de poser sa question?

LA DATE DE LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Vu l'importance de la question et le fait que la mesure législative est en bonne voie de préparation d'après lui, et compte tenu de l'échéance de janvier 1989, quand la mesure sera-t-elle déposée à la Chambre? C'est une question tout à fait raisonnable.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, nous avons toujours considéré très importante cette politique de l'eau, tout comme la mesure législative afférente. Nous y travaillons. Je suis bien étonné qu'elle n'ait attiré l'attention des partis d'opposition que depuis une semaine. Le gouvernement actuel l'a toujours jugée prioritaire et il va continuer de le faire.

J'accepte le commentaire du député et je vais transmettre son opinion à qui de droit pour tenter de faire accélérer le processus. De cela, il peut être sûr.

* * *

L'AGRICULTURE

L'ALBERTA—L'INFESTATION DE PUNAISES DE SAY

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Céréales. La punaise de Say menace les récoltes de centaines d'agriculteurs de l'Alberta et a déjà complètement détruit les récoltes de blé de quelque 60 sections de terres. Des millions de cet insecte vert arriveront au stade adulte d'ici quelques jours et ravageront le reste des récoltes.

Le ministre collaborera-t-il avec le gouvernement de l'Alberta pour prendre immédiatement les mesures afin de mettre fin à ce fléau et d'aider les agriculteurs qui ont déjà dépensé environ 100 000 \$ à cette fin?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, il s'agit effectivement d'un grave problème pour les agriculteurs touchés. Le ministère fédéral de l'Agriculture connaît le problème et la station de recherche de Lethbridge travaille déjà de concert avec la province de l'Alberta. Je crois savoir que l'on a déjà procédé à des pulvérisations d'insecticide.

Nous sommes prêts à procéder à de nouvelles pulvérisations en cas de recrudescence. Heureusement, il est plutôt rare que le phénomène se répète. On m'a dit que la dernière invasion remontait au début des années 1950. Ces insectes se nourrissent de mauvaises herbes, lesquelles poussent particulièrement bien cette année.